

Le Col des Echarmeaux se dote enfin d'un nouveau parking

La valorisation du Col des Echarmeaux, vitrine de la commune vient de faire une grande avancée avec la mise en service du nouveau parking destiné à accueillir plus de véhicules dans de meilleures conditions et dans un cadre agréable.

N'ont pas non plus été oubliés les motocyclistes, cyclistes et randonneurs sur le Chemin de Compostelle, nombreux qui fréquentent le lieu en cette période estivale. « Les travaux qui ont débuté en avril 2010 s'achèvent » rapporte Michel Jarrige en charge du dossier depuis novembre dernier. « Le parking fraîchement goudronné au niveau 0 pourra accueillir 25 véhicules légers, deux véhicules handicapés et des motos ; une borne fontaine destinée aux marcheurs et cyclistes sera fonctionnelle prochainement. Le niveau -1, empierré accueillera jusqu'à soixante véhicules, qui y accéderont au moyen d'une rampe avec mise en place de barres de gabarit pour limiter le passage des camionnettes et camping-car de plus de 2,20m.

Les plantations sur le talus qui surplombe le niveau -1 ne seront réalisées qu'à l'automne.

Une seconde tranche de travaux en 2011 permettra d'achever ce parking et d'aménager la zone verte d'accueil des familles avec tables de pique-nique, jeux pour les enfants et une seconde fontaine, le tout à l'ombre d'érables qui y seront plantés. Sur la plate-forme un arrêt bus/autocar a été aménagé pour permettre la dépose des passagers de cars



Michel Jarrige ici sur le parking niveau 0, (parking niveau -1 en contrebas) est en charge du dossier. L'aménagement réjouit clients comme Olivier Sornay (photo en haut) et restaurateurs (Camille Gardin photo en bas à droite) / Photo Geneviève Armanet



de tourisme et scolaires. Les poids lourds quant à eux seront dirigés vers l'emplacement ombragé de l'ancien virage situé plus bas sur la D337. Une zone d'information et d'animation pour les manifestations ponctuelles a été délimitée. Deux passages piétons permettant l'accès du parking à l'Auberge des Echarmeaux d'une part et l'Hôtel des Nations d'autre part ont été prévues ; le parking de ce dernier, privé demeurant inchangé. Enfin une zone 30 limitera dorénavant la vitesse des véhicules qui empruntent le Col (quelque cinq mille par jour) sécurisant ainsi l'accès au parking en obligeant les véhicules à ralentir dans ce secteur ».

De notre correspondante locale Geneviève Armanet

« Indispensable à la survie des restaurants »

Olivier Sornay, gérant d'une menuiserie à Propières vient déjeuner plusieurs fois par semaine au restaurant. « Lorsqu'il y avait du monde, il était impossible de stationner, les places n'étant pas matérialisées chacun se garait où il voulait » se souvient-il. « Le parking est devenu accueillant et incite davantage les touristes à s'y arrêter ». « Cet aménagement était indispensable à la survie des restaurants du Col, nous l'attendions depuis plusieurs années » ajoute Camille Gardin du restaurant des Tilleuls. « L'ancien parking n'était qu'une ébauche : les places n'étant pas matérialisées, le stationnement y était

anarchique et le point de vue sur les poubelles laissait à désirer (elles ont d'ailleurs été déplacées : Ndlr). J'accueille jusqu'à cent personnes dans mon établissement, le dimanche le parking était saturé, ce nouvel agencement est fonctionnel ». Bernard Tissier gérant d'une entreprise de grumes (avec cinq poids lourds qui empruntent régulièrement le Col) est plus mitigé : « La plateforme où je m'arrêtais plusieurs fois par semaine pour déjeuner aux restaurants est interdite à nos véhicules ! Le parking où nous devons stationner n'est pas sécurisé pour les piétons que nous devenons lorsque nous montons au Col... ».